



TRAVAUX NON FINIS D'UN ARTISAN

Par **bertounette**, le **04/10/2015** à **15:44**

Bonjour,

Je vous écris car mes parents n'ont pas internet.

Voilà il y a un an ils ont fait appel à un artisan (une relation) qui a commencé les travaux et ne les a jamais terminé. De plus depuis mars 2015, sa société n'est plus enregistrée à la chambre des métiers, il a menacé mes parents et les mets en demeure d'impayés, ce qui est très culotté de sa part (pardonnée moi de cette expression).

nous sommes sur le point de lui répondre à sa mise en demeure et nous ne voulons pas en rester là, afin de le dénoncer surtout s'il a agit de cette façon avec d'autres personnes.

Est-ce que quelqu'un pourrait m'aiguiller pour trouver les démarches exactes à suivre pour lui faire payer tout cela, sachant que ma mère est tombée en dépression depuis son départ dû au fait que finalement le chantier de mes parents ne l'intéressait plus du tout.

Cordialement.